

SEPTEMBRE 2017

DÉI GRÉNG STAD

NOTRE PROGRAMME VERT POUR LA VILLE DE LUXEMBOURG

déi gréng

GRÉNG

WIERKT



WWW.GRENG.LU/STAD

LUXEMBOURG: UNE VILLE OU IL FAIT BON VIVRE 3

INTRODUCTION 3

1. HABITER ET VIVRE EN VILLE 4

1. RELEVER LE DEFI DU LOGEMENT, SAISIR LES OPPORTUNITES DE L'AMENAGEMENT DE NOUVEAUX QUARTIERS 4
2. LA CULTURE FORGE L'AVENIR..... 5
3. LE SPORT NOUS RASSEMBLE ET NOUS MAINTIEN EN FORME 6
4. VIVRE-ENSEMBLE EN SE RESPECTANT 6

2. ENFANCE ET JEUNESSE 7

1. STRUCTURES D'ACCUEIL ET ECOLE : LES MEILLEURES CHANCES POUR TOUS..... 7
2. ENCOURAGER L'AUTONOMIE ET L'ENTRAIN NATUREL CHEZ LES ENFANTS ET LES JEUNES..... 8

3. BIEN VIVRE ENSEMBLE..... 9

1. PROTEGER LA POPULATION DE LA PAUVRETE 9
2. DES EFFORTS PERMANENTS EN FAVEUR DE L'INCLUSION.....10
3. PRESERVER L'AUTONOMIE ET L'AUTODETERMINATION EGALEMENT A UN AGE AVANCE.....10
4. GENRE ET DIVERSITE SEXUELLE : LES DIFFERENCES CONSTITUENT UNE SOURCE DE RICHESSE11
5. LEVER LES ENTRAVES ET PROMOUVOIR LE « DESIGN FOR ALL »11

4. UNE MOBILITE URBAINE DURABLE 12

1. MOBILITE POUR TOUTES ET TOUS.....13
2. MIEUX SE DEPLACER A PIED.....13
3. MIEUX ROULER A VELO.....13
4. DES BUS ET TRAMS UTILES ET RAPIDES14
5. UN TRAFIC AUTOMOBILE SOUTENABLE POUR LA VILLE14

5. ENVIRONNEMENT ET NATURE 14

1. ENVIRONNEMENT ET NATURE - UNE PROTECTION POUR TOUS.....15
2. CONSOMMATION ENERGETIQUE EFFICIENTE ET PASSAGE AUX ENERGIES RENOUVELABLES.....16
3. L'EAU, UN BIEN PRECIEUX.....16
4. GESTION DES DECHETS – PASSAGE DE L'ECONOMIE LINEAIRE A L'ECONOMIE CIRCULAIRE.....17

7. COMMERCE ET ECONOMIE LOCALE 17

1. RENFORCER DES CENTRES VIVANTS ET L'ECONOMIE LOCALE.....17
2. SOUTENIR L'ENTREPRENEURIAT INDIVIDUEL.....18
3. LE TOURISME : UN ATOUT POUR L'ECONOMIE ET LA POPULATION18

8. PARTICIPATION CITOYENNE ET ADMINISTRATION MODERNE 19

1. PARTICIPATION DES CITOYENS ET CITOYENNES.....19
2. UNE ADMINISTRATION MODERNE19
3. TRANSPARENCE ET INFORMATION20
4. DES FINANCES SOLIDES20

Luxembourg : Une ville où il fait bon vivre

Introduction

Luxembourg est une ville attrayante où il fait bon vivre et la population sans cesse croissante en témoigne. Par conséquent, notre ville est en évolution socioculturelle permanente. Déjà grégeront à ce que la Ville continue à relever ces défis afin de préserver la qualité de vie de tous les habitants et habitantes. D'ailleurs, nous nous attelons à cette tâche depuis deux législatures déjà avec un franc succès.

La mobilité durable est un élément important pour la qualité de vie à Luxembourg-Ville. En 2017, le tram, nouveau et moderne, fera ses premiers pas et marquera un jalon dans l'histoire de l'aménagement urbain. Ces dernières années, le vélo a su reconquérir sa place en ville. À l'avenir aussi, nous proposerons des alternatives attrayantes au transport individuel.

En raison de l'évolution démographique, les besoins en logements abordables ont augmenté, eux aussi. Grâce au programme « Baulücken » (terrains isolés non-bâties), au programme « groupements d'habitat participatif » lancé récemment ainsi qu'aux nombreux logements sociaux, en cours de construction ou en rénovation, la Ville propose déjà à l'heure actuelle des alternatives au marché immobilier privé. Mais cela est insuffisant. La Ville dispose encore de terrains, déjà libres ou libres dans un avenir proche, et de friches industrielles en quantité suffisante, sur lesquels nous construirons des quartiers modernes et adaptés aux familles.

L'école et l'accueil des enfants sont également au cœur de la politique verte. Les infrastructures scolaires ont été rénovées ou reconstruites dans de nombreux quartiers de la ville, l'offre de structures d'accueil à partir du précoce (enfants à partir de 3 ans) sera développée. Nous élaborerons de nouvelles formes d'écoles, telles que l'« école à plein temps » ou l'« école maternelle forestière » à partir de l'automne 2017. La coopération entre les écoles publiques et privées et les structures d'accueil extrascolaire sera encouragée.

Dans une ville vivante, il est important de préserver, développer et relier les espaces verts. Les aires de jeux pour enfants ont été améliorées et étendues dans tous les quartiers ; de nouveaux espaces verts ont été créés et de nouveaux parcs sont en cours de planification. Cela permet d'améliorer le climat de la ville et la qualité de l'air, et non seulement durant les journées estivales. Bien entendu, la Ville renonce à recourir aux pesticides.

Nous souhaitons intégrer tous les citoyens et citoyennes de manière active dans le développement et l'aménagement de leur Ville. Dans le cadre de l'élaboration du nouveau Plan d'Aménagement Général (PAG) et du réaménagement de parcs et de places publiques, cette approche participative a déjà été mise à l'essai dans les quartiers et a remporté un franc succès. Nous allons nous appuyer sur ces expériences et introduire également la participation citoyenne pour planifier les transports et la mobilité.

Le vivre-ensemble paisible au sein d'une société pluraliste est l'une des images de marque de la Ville de Luxembourg. Le sport et les activités de loisirs constituent des facteurs d'intégration importants. Ces dernières années, nous avons investi de manière conséquente dans les infrastructures des associations sportives et culturelles, le Conservatoire de la Ville a été agrandi. Des activités de loisirs, des cours et des formations ont été proposés dans les foyers scolaires et les quartiers. Nous abordons les problèmes sociaux brûlants grâce à une politique sociale active, notamment par le travail social de rue (streetwork), les bistrot sociaux, l'approche « priorité aux logements ». Nous voulons soutenir encore plus cet engagement social, car sans l'action de

ces personnes engagées, les activités des associations, vivantes et intégratrices, ne seraient pas possibles.

Enfin, l'administration municipale est non seulement efficace et proche des citoyens, mais en plus, nous avons contribué à poser les fondements pour que d'ici six ans, Luxembourg puisse devenir une ville conviviale, durable, ancrée sur le local et propice au développement des enfants.

Dans ce programme, vous trouverez des projets et des mesures qui nous permettront de faire de Luxembourg une ville ouverte sur le monde, proche des citoye*nnes, durable, et où il fait bon vivre.

1. Habiter et vivre en ville

Nous construirons davantage de logements meilleur marché en ville afin de créer, à terme, une offre suffisante de logements abordables. En le faisant, nous pouvons soutenir des projets novateurs tels que les groupements d'habitat participatif ou les projets de cohabitation intergénérationnelle.

Un cadre de vie où il fait bon vivre est bien relié aux transports en commun, est entouré de commerces de proximité en quantité suffisante, comprend des trottoirs et des passages à piétons sécurisés, des aires de jeux attrayantes pour les enfants et des terrasses agréables pour les adultes. Déi gréng veilleront à ces éléments en particulier lors du développement de nouveaux quartiers. L'aménagement de friches et de sites au Rollingergrund, à la Route d'Arlon et à Hollerich/Gare nous en donnera l'occasion.

La Ville de Luxembourg propose un programme culturel varié. Pour déi gréng, il est essentiel que la culture touche toutes les classes sociales, tranches d'âge et communautés, et soit ouverte à de nouveaux travailleurs culturels et à de nouvelles formes d'art. Nous accorderons la priorité à la promotion de la culture, de l'art et de la créativité chez les enfants et les jeunes. En outre, nous soutiendrons davantage les échanges interculturels et intergénérationnels ainsi que l'intégration culturelle.

En proposant et en soutenant des infrastructures et des activités sportives, la Ville de Luxembourg aide ses habitant*es à prendre soin de leur santé de manière active et autonome. Par ailleurs, le sport a des retombées positives sur la cohésion sociale. C'est pourquoi, à l'avenir, nous souhaitons impliquer davantage des personnes d'origines différentes.

En outre, déi Gréng veulent soutenir davantage les associations qui s'engagent pour le vivre-ensemble, la convivialité, le partage, notamment par le jeu et la musique. Les associations sportives et culturelles locales sont des lieux de rencontre importants pour les citoye*nnes. Ceux-ci y passent leur temps libre et y nouent les premiers contacts avec les nouveaux arrivants.

1. Relever le défi du logement, saisir les opportunités de l'aménagement de nouveaux quartiers

Nos mesures

- Sur les terrains constructibles appartenant à la Ville de Luxembourg, nous créerons des quartiers dans lesquels il fera bon vivre avec des logements à prix abordables, par exemple, près du stade Josy Barthel sur la Route d'Arlon, sur le site de Villeroy & Boch ou à Gasperich. Nous ferons avancer les projets de nouveaux quartiers résidentiels au

Kirchberg et à la Porte de Hollerich également en ce sens, en y créant davantage de logements locatifs de qualité abordables.

- Le nombre de logements sociaux sera augmenté notamment en coopération avec la Société nationale des Habitations à Bon Marché et le Fonds du Logement.
- Afin de mobiliser les logements vides, la coopération avec l'Agence immobilière sociale, entre autres, sera renforcée.
- Nous soutiendrons activement de nouvelles formes d'habitation et des projets résidentiels novateurs, comme les groupements d'habitation participatifs, les collocations, les coopératives de logement, les logements intergénérationnels ou les lotissements sans voitures. Nous souhaitons ainsi encourager le vivre ensemble actif des habitants et habitantes et, en même temps, améliorer la qualité des logements.
- Les projets de construction et de rénovation des bâtiments appartenant à la commune seront réalisés d'après les critères de l'écobiologie, par exemple en utilisant des matières naturelles, poreuses, exemptes de substances chimiques ou radioactives. Cela contribue à un climat intérieur sain.
- En reliant les espaces verts et en aménageant de nouveaux parcs, nous créons des espaces de détente de proximité et renforçons la nature en ville. Comme il reste encore suffisamment de terrains constructibles dans le PAG, nous n'étendons pas le périmètre constructible.
- Afin de préserver le caractère des quartiers existants, nous souhaitons créer une commission communale consultative indépendante chargée de la protection du patrimoine, réaliser un état des lieux des bâtiments à protéger et en soutenir financièrement la préservation.
- Les places publiques au centre-ville et dans les quartiers seront réaménagées avec le concours de la population. Ces places seront valorisées par des terrasses et des bancs, par la mobilité douce et l'aménagement d'espaces verts. Les places de stationnement des voitures seront prioritairement déplacées dans des parkings.
- Au centre-ville, la zone piétonne sera agrandie et des « espaces partagés » seront créés. Ainsi, la Place de la Constitution et la Place des Bains pourront être reliées à la zone piétonne. Les centres des quartiers deviendront plus attrayants et la circulation y sera apaisée (par exemple, la place Léon XVIII à Bonnevoie, « Bei der Auer » à Gasperich ou l'Avenue Pasteur au Limpertsberg).
- Nous lancerons un programme d'investissement pour aider les ménages à faibles revenus à assainir énergétiquement leur logement. Lors de rénovations ou de nouvelles constructions, nous accorderons une attention particulière aux aspects sanitaires et écobiologiques qui seront promus.
- Nous lancerons un projet pilote sur les *Parklets*. Le terme « parklet » désigne l'appropriation des trottoirs. Les usagers tireront profit des espaces gagnés sur les emplacements de stationnement.

2. La culture forge l'avenir

Nos mesures

- Sur un site approprié, nous créerons un hub créatif pour des promoteurs de projets et de nouvelles formes d'art et nous les aiderons à construire les synergies nécessaires avec la scène artistique et culturelle existante.
- L'offre du Conservatoire de la Ville sera développée et diversifiée dans les domaines de la musique pop, rock & blues et de l'éveil à la musique pour la petite enfance. Nous encouragerons les associations de musique dans les quartiers à coopérer davantage avec le Conservatoire et à mettre ses offres également à disposition des maisons relais.
- Nous proposerons plus de salles de répétition pour des groupes de musique.

- Nous encouragerons la coopération entre le Luxembourg City Film Festival et les autres grandes institutions culturelles de la Ville. Cela permettra de créer des synergies qui contribueront à la réussite du festival.
- Nous encouragerons l'utilisation de la « réalité virtuelle » et de la « réalité augmentée » à des fins culturelles, en particulier pour donner une meilleure expérience de la culture et de l'histoire de la Ville aux visiteurs grâce aux technologies numériques.
- Nous soutiendrons davantage les institutions culturelles qui proposeront des projets propices aux échanges intergénérationnels et à l'intégration. Cela vaut également pour les activités culturelles à l'école fondamentale, dans les structures d'accueil et dans les maisons de jeunes.
- Nous soutiendrons les différentes formes d'art dans l'espace public en tant que moyens d'expression, de signes du vivre-ensemble, de l'intégration et de la créativité.
- Chaque événement de la Ville de Luxembourg sera organisé d'après les critères de la charte « green events ».

3. Le sport nous rassemble et nous maintient en forme

Nos mesures

- Dans les écoles fondamentales et les structures d'accueil, nous veillerons à ce que les enfants aient davantage de possibilités de bouger par le jeu et d'activités sportives variées. Pour cela, nous coopérerons avec les associations sportives locales.
- Les activités sportives proposées par la Ville de Luxembourg ne peuvent pas fonctionner sans l'engagement bénévole dans les associations sportives. C'est pourquoi nous souhaitons aider les associations de manière ciblée et les aider à élaborer des activités en tenant compte des différents besoins de l'ensemble des citoyens. Pour cela, nous améliorerons les critères d'octroi de subventions aux associations sportives.
- Lors de l'aménagement d'espaces publics, de sentiers forestiers, de parcs et d'espaces verts, nous souhaitons étendre les possibilités de réaliser des activités sportives en plein air. Ainsi, du matériel de fitness, des espaces pour jouer à la pétanque, des services de location de vélos tout-terrain peuvent être intégrés.
- Nous continuerons à investir dans les infrastructures sportives. Ainsi, la Ville de Luxembourg a besoin d'un nouveau stade d'athlétisme pour compenser la démolition du stade Josy Barthel. Il faut veiller à ce que d'autres sports, eux aussi, puissent être pratiqués dans de bonnes conditions.
- Par ailleurs, nous construirons une piscine en plein air sur le site de la ville. Grâce à une grande aire de jeux d'aventures, des équipements sportifs divers et un café agréable, un site attrayant verra le jour qui incitera les citoye*nes à aller à la rencontre de la nature et à s'adonner au sport.

4. Vivre-ensemble en se respectant

Nos mesures

- Nous prenons au sérieux les habitantes et habitants qui se sentent gênés par le comportement inapproprié d'autrui dans leur quartier. Les personnes concernées seront impliquées dans la recherche de solutions.
- Dans le cadre de la réforme législative des forces de l'ordre municipales, déi gréng élaboreront un plan d'action pour lutter contre les infractions aux règlements municipaux, par exemple, dans les domaines de l'élimination des déchets, de la tenue d'animaux de compagnie ou de la gêne occasionnée par le bruit.
- Nous soutiendrons également les interventions de la police dans la lutte contre des pratiques illégales de prostitution ou d'abus de drogues dans les quartiers. En même temps, nous recourrons davantage à des travailleurs sociaux de rue (streetworkers)

dans les quartiers, afin que les personnes se prostituant et les toxicomanes puissent être mis en contact plus rapidement avec les services sociaux appropriés. Le programme « exit » (sortie de la prostitution) sera promu et soutenu.

2. Enfance et jeunesse

Les enfants et les jeunes constituent l'avenir de la ville. C'est pourquoi Luxembourg doit devenir plus propice à l'épanouissement des enfants et des jeunes, afin qu'ils puissent se développer de manière optimale par le jeu, l'activité physique et l'éducation. Nous développerons l'offre de structures d'accueil de qualité dans tous les quartiers et, en le faisant, renforcerons les liens entre accueil des enfants et école. En outre, nous souhaitons impliquer davantage les enfants et les parents dans l'élaboration d'offres et d'infrastructures.

Il faut encore mieux soutenir les offres de loisirs destinées aux enfants. Nous misons surtout sur un soutien accru au travail éducatif et intégratif réalisé auprès des enfants et des jeunes dans les clubs sportifs et culturels. En outre, les 200 aires de jeux à Luxembourg-Ville doivent être préservées et étendues. Par ailleurs, nous voulons donner aux enfants et aux jeunes un meilleur accès à la culture.

1. Structures d'accueil et école : les meilleures chances pour tous

Nos mesures

- Les crèches doivent être mises à disposition progressivement dans tous les quartiers.
- Ces dernières années, la Ville a développé l'offre des structures d'accueil d'enfants à partir de 3 ans dans le « précoce ». Cela doit être développé dans tous les quartiers.
- Sur la base du « Plan d'encadrement périscolaire » (PEP), nous encouragerons une coopération étroite entre les foyers scolaires et les écoles.
- Un projet d'« école à plein temps » est en cours d'élaboration dans le quartier de la Gare. Nous voulons réaliser ce projet, le mettre à l'essai et l'étendre ensuite à d'autres quartiers.
- À partir de cet automne, une école maternelle forestière sera lancée et dotée des infrastructures nécessaires pour fonctionner de façon permanente.
- Nous introduirons un système de gestion de la qualité dans les structures d'accueil publiques et pour les activités pédagogiques de la Ville.
- Nous voulons proposer des activités culturelles et sportives aux enfants qui fréquentent les structures d'accueil. C'est pourquoi nous intégrerons davantage les activités des associations culturelles et sportives dans le programme de ces structures d'accueil, comme c'est déjà le cas avec les activités musicales.
- déi gréng déploieront plus d'efforts pour garantir aux enfants ayant des situations de vie particulières et des besoins spécifiques (par exemple, troubles du comportement, difficultés d'apprentissage, enfants présentant un handicap) le même accès à toutes les structures qu'aux autres enfants. Pour cela, la Ville développera son offre de formations continues pédagogiques, de locaux aménagés de manière appropriée (p.ex. salle pour travailler la psychomotricité et airtramp), de matériel pour l'école fondamentale et l'accueil d'enfants.
- En coopération avec les institutions existantes, nous voulons tester le concept d'une « école des jeunes pour les arts plastiques et créatifs ». Du rock à la poésie, du forgeage à la couture, du dessin au film, nous voulons créer un espace pour que les enfants et les jeunes puissent réaliser leurs propres créations.
- Nous reverrons ou réaménagerons avec les enfants des cours de récréation ou des aires de jeux supplémentaires, de manière variée et proche de la nature, afin de permettre

aux enfants de s'épanouir de manière optimale. En le faisant, le matériel de jeu devrait, dans la mesure du possible, pouvoir également être utilisé par des enfants porteurs d'un handicap. En outre, la possibilité d'une aire de jeu couverte sera testée et, le cas échéant, mise en place rapidement.

- déi gréng veilleront à ce que les sentiers piétonniers et cyclistes soient sécurisés. Dans les alentours des écoles et des structures d'accueil, nous aménagerons prioritairement des espaces partagés (« shared spaces »). Le programme « mam Velo an d'Schoul » sera amélioré et élargi. En plus, nous introduirons également le « Pedibus ».
- Nous soutiendrons et coordonnerons des initiatives qui accompagneront et conseilleront les parents sur les questions d'éducation. Le programme « Bébé-Plus » et la coopération avec la « Elterenschoul » (école des parents) en font partie.
- Afin de faciliter l'intégration des enfants nouveaux arrivants dans le système scolaire, nous mettrons à disposition les locaux nécessaires et recruterons du personnel encadrant supplémentaire (par exemple, des médiateurs/trices culturels). Nous proposons que les enfants réfugiés, habitant sur le territoire de la Ville de Luxembourg, soient encadrés dans les écoles comme des enfants ayant des situations de vie particulières.
- Nous renforcerons l'éducation à la santé préventive, p.ex. en mettant l'accent sur une alimentation saine (diversité de fruits et légumes au quotidien), des aliments biologiques dans les cantines scolaires et plus d'occasions de bouger pour les enfants.
- Nous organiserons un cours pour former des baby-sitters. Les baby-sitters ainsi qualifiés pourront proposer leurs services aux parents intéressés sur le site web de la Ville de Luxembourg.

2. Encourager l'autonomie et l'entrain naturel chez les enfants et les jeunes

Nos mesures

- déi gréng souhaitent impliquer les enfants et les jeunes activement dans les décisions de la politique communale, en tenant compte de leur âge :
- Des conseils communaux pour enfants seront créés et les forums pour la jeunesse seront poursuivis.
- Nous allons impliquer en temps utile les enfants et les jeunes dans la planification urbaine et la politique des transports, ainsi que dans l'aménagement des cours de récréation, des espaces verts, des aires de jeux et des complexes sportifs.
- Les jeunes, les maisons de jeunes et les associations de jeunes seront impliqués en amont des décisions à adopter dans les domaines qui les concernent.
- En ce faisant, une attention particulière sera accordée à la proportion équilibrée entre filles - garçons et à la mixité sociale dans les groupes, c'est-à-dire la participation équilibrée de jeunes de différentes origines et de différents quartiers.
- Nous développerons le soutien aux espaces de rencontre pour jeunes et aux maisons de jeunes. Les organisations locales de jeunes seront impliquées dans la gestion et l'utilisation de ces espaces de rencontre.
- déi gréng étofferont le programme varié d'activités de loisirs et de vacances, sportives et culturelles de la Ville et créeront des aires de jeux, des terrains de sport et des espaces conviviaux supplémentaires pour les enfants et les jeunes. Un mur à graffitis et un mur d'escalade en feront partie.
- déi gréng créeront des projets d'habitation, dans lesquels des étudiant*es et des jeunes adultes, voire plusieurs générations, pourront vivre ensemble en communauté.
- Nous accorderons une attention particulière à la lutte contre le chômage des jeunes en étendant le projet « Léierplazen » (postes d'apprentissage). Des postes destinés à des apprenti*es seront proposés dans les entreprises communales et la formation professionnelle ; les formations des artisans et des techniciens seront davantage promues.

- En ce qui concerne l'octroi de subventions aux associations sociales, culturelles et sportives, des critères transparents seront mis en place pour que le travail social et d'intégration auprès des enfants et des jeunes soit particulièrement soutenu.
- La coopération entre le service jeunesse de la Ville et les lycées du secondaire situés en ville sera renforcée afin de développer des projets novateurs.

3. Bien vivre ensemble

La diversité de la population de Luxembourg-Ville s'accompagne d'une diversité de modèles de vie, de religions, de cultures, de langues et de visions du monde. L'un des objectifs importants de notre politique culturelle et sociale est de faciliter et de promouvoir le vivre-ensemble de tous les habitants et habitantes. Déi gréng renforceront la politique d'intégration poursuivie ces dernières années. L'inclusion est un processus permanent, tout un chacun doit apporter sa pierre à l'édifice pour qu'elle soit couronnée de succès, de manière à ce que chacun, dans sa diversité, soit pris en compte et intégré.

L'une des missions principales de la Ville est d'éradiquer la pauvreté et de protéger sa population de la précarité. Personne ne doit tomber entre les mailles du filet social. C'est pourquoi nous développerons l'Office social pour lui donner les moyens, en coopération avec d'autres services étatiques, d'aider de manière rapide et non-bureaucratique, les personnes en détresse.

Les gens vivent plus longtemps et, par conséquent, veulent rester actifs et autonomes plus longtemps. Nous aiderons et soutiendrons les personnes âgées pour qu'elles puissent vivre de manière autonome et en contact avec des générations plus jeunes.

L'absence d'entraves a pour objectif de permettre aux personnes présentant un handicap physique ou psychique de participer de manière libre et autonome à la vie sociale. Déi gréng veulent aller plus loin, promouvoir le concept du « Design for All » (conception pour tous et toutes) et, progressivement, aménager l'environnement de vie (bâtiments, produits, services...) de manière à ce qu'ils deviennent attrayants, flexibles et conviviaux pour toute la population. Comme il s'agit ici d'une mission prioritaire pour la Ville, ce concept devra être pris en compte systématiquement lors de chaque décision.

Nous reconduirons la stratégie de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et nous nous engagerons en faveur du respect et de la tolérance à l'égard des personnes, quelles que soient leur orientation sexuelle (hétéro, homo, bi, asexuels) ou leur identité de genre (transgenres).

1. Protéger la population de la pauvreté

Nos mesures

- Le plan d'action communal « affaires sociales » continuera à être adapté aux besoins.
- L'offre actuelle de logements sociaux dans la Ville de Luxembourg sera augmentée, en coopération également avec la Société nationale des Habitations à Bon Marché et le Fonds du Logement. La coopération avec l'Agence immobilière sociale sera renforcée afin de réduire le nombre de logements vides.
- Nous attribuerons en priorité des logements sociaux à des personnes ayant dû chercher refuge auprès de structures d'urgence, afin de libérer des places pour des personnes en grande détresse.

- Nous engagerons davantage de travailleurs sociaux de rue (streetworker) afin d'apporter une aide plus efficace aux personnes en détresse, en étroite coopération avec l'Office social de la ville.
- Nous continuerons à accorder l'allocation de vie chère aux ménages à faibles revenus pour alléger leurs charges.
- Nous examinerons dans quelle mesure des initiatives telles que « Bébé plus » pourraient être introduites en Ville. Elles permettent en effet de mieux conseiller les jeunes parents et de proposer à leurs enfants des soins de santé optimaux. Grâce à une coopération plus active avec la « Eltereschool » (école des parents), ce concept sera proposé également à des enfants plus âgés et à leurs parents.
- Nous étofferons l'offre de conseils et d'aides pour protéger les citoyen*nes contre la précarité énergétique.
- Nous veillerons en particulier à lutter contre le chômage des jeunes en développant le projet « Léierplazen » (postes d'apprentissage).
- Dans le cadre des nouvelles mesures d'aide du gouvernement, nous lancerons un projet pour la réinsertion des personnes affectées par le chômage de longue durée.
- La solidarité ne s'arrête pas aux frontières : nous continuerons à soutenir des projets locaux dans les pays du tiers-monde et nous les utiliserons pour faire comprendre à nos citoyens et citoyennes les relations globales entre richesse et pauvreté. À cette fin, nous continuerons à soutenir la nouvelle Maison des Associations en tant que plateforme de la société civile.

2. Des efforts permanents en faveur de l'inclusion

Nos mesures

- Afin d'encourager le dialogue interculturel, nous soutiendrons davantage les associations qui misent sur la diversité culturelle vécue lors de leurs activités. Les fêtes des voisins, par exemple, seront développées.
- Avec le soutien des associations, nous allons créer des tables de conversation ou des cafés de Babel (pratique des langues). La commission de l'intégration, les associations locales, les écoles et les structures d'accueil, les structures des réfugiés, la maison des jeunes ou les espaces de rencontre pour seniors seront impliqués.
- En promouvant une culture active d'information et de rencontre, nous encouragerons la tolérance à l'égard de l'accueil des personnes réfugiées ou en détresse. L'hébergement des bénéficiaires de protection internationale constitue un grand défi, mais déi gréng assument leurs responsabilités à cet égard.
- Nous élaborerons un plan d'action avec des objectifs concrets pour encourager davantage la population étrangère à participer à la vie politique.

3. Préserver l'autonomie et l'autodétermination aussi à un âge avancé

Nos mesures

- Nous élaborerons un plan d'action « Personnes âgées » qui impliquera les différents acteurs communaux et privés de la ville, élaboré avec les seniors, afin que les services destinés aux seniors puissent être proposés de manière décentralisée dans tous les quartiers.
- Le réseau social des seniors reste le plus grand défi à relever pour lutter contre l'isolement social des personnes âgées. C'est pourquoi nous étofferons les offres de rencontres ainsi que les activités sportives et culturelles pour les seniors.
- Pour pouvoir participer à la vie sociale dans son quartier, il est indispensable de pouvoir se mouvoir dans un environnement sans entraves et propice aux déplacements à pied. Concrètement, cela signifie des chemins publics bien éclairés, une signalisation claire,

des chemins piétonniers sécurisés et des espaces verts ou des parcs avec des possibilités pour s'asseoir.

- Nous encouragerons de nouvelles formes d'habitation telles que les logements pluri-générationnels et les résidences accompagnées. La mise en œuvre du concept « Design for all » (conception pour tous et toutes) doit tenir compte, en particulier, des besoins des personnes âgées.
- Nous essaierons, dans la mesure du possible, de concevoir des structures pouvant accueillir des seniors et des enfants. En étant en contact, les seniors et les jeunes pourront s'enrichir mutuellement. Les infrastructures telles que les cantines scolaires ou les locaux sportifs peuvent être utilisés conjointement et mieux.

4. Genre et diversité sexuelle : les différences constituent une source de richesse

Nos mesures

- déi gréng poursuivront leur politique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes et s'engageront contre les discriminations et en faveur de la promotion de la tolérance sociale à l'égard des personnes LGBTQI - lesbiennes, gay, bisexuels, transsexuels, queer et intersexuels.
- Le « Plan communal pour l'égalité entre femmes et hommes », arrivant à terme en 2018, sera évalué et renouvelé, le plan d'action pour la mise en œuvre de la « Charte européenne pour l'Égalité des femmes et des hommes dans la vie locale » sera retravaillé. L'objectif est de fixer des priorités et des mesures ambitieuses en tenant compte des besoins.
- Le « gendermainstreaming » (intégration de la dimension du genre) continuera à être pris en compte afin de recenser les conséquences des mesures politiques sur les femmes et les hommes. Dans tous les processus politiques de planification et de développement, nous veillerons à une participation équilibrée entre femmes et hommes.
- Au niveau des postes auprès de l'administration communale et de ses différents services, nous veillerons à créer un équilibre structurel entre femmes et hommes, ce qui réduira la ségrégation horizontale ou verticale.
- Nous encouragerons une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie familiale, par exemple, par le télétravail ou le congé parental ou le congé pour raison familial. Les hommes, en particulier, seront soutenus dans leur rôle de pères.
- En coopération avec les associations locales, nous proposerons des formations continues pour lutter contre les stéréotypes et les préjugés liés au genre. Celles-ci s'adresseront tant au personnel enseignant, au personnel encadrant qu'au personnel administratif.
- Dans les écoles, les maisons-relais et les maisons de jeunes, nous soutiendrons des projets et des actions d'information portant sur l'identité de genre, l'orientation sexuelle et l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous sensibiliserons le grand public sur les sujets de la discrimination et des violences homophobes grâce à des campagnes d'information.

5. Lever les entraves et promouvoir le « design for all »

Nos mesures

- Déi gréng élaboreront un plan d'action « design for all » (conception pour tous et toutes) afin de permettre à tous les citoyen*nes de participer librement et de manière autonome dans tous les domaines de la vie, grâce aux éléments suivants :
- Elimination systématique et prévention des entraves structurelles à l'accessibilité dans les espaces publics, les bâtiments et les logements ;

- Aménagement des écoles et des structures d'accueil de manière à ce que tous les enfants s'y sentent à l'aise et acceptés ;
- Des sites internet sans entraves et conviviaux ;
- Des panneaux d'information bien lisibles, dans plusieurs langues et en langage simplifié, ainsi que des moyens de communication de support suivant les besoins (pictogrammes) ;
- Des produits et des services (p.ex. dépliants d'information, activités de loisirs, attractions touristiques, manifestations sportives et événements culturels...) conçus de manière à pouvoir être utilisés aisément par tous les citoyen*nes.
- Accès et utilisation sans entraves des transports en commun.
- Grâce à des mesures de formation continue pour le personnel communal, nous consoliderons les connaissances et la compréhension de l'absence d'obstacles et de la conception pour tous et toutes afin de promouvoir une attitude fondamentale d'inclusion.

4. Une mobilité urbaine durable

La mobilité constitue un des défis majeurs pour notre ville, que ce soit par rapport aux embouteillages, au bruit, à la pollution de l'air ou à la domination des voitures dans l'espace urbain. Déjà gréng veulent continuer les efforts pour réduire ces problèmes par une politique de mobilité efficace et adaptée à notre temps. Nous améliorerons la qualité de vie de la population résidente et des touristes, mais aussi la compétitivité de la ville, et lubrifions le commerce et le marché du travail.

Le tram jouera pour cela un rôle charnière. Nous prolongerons son tracé vers Hollerich et au-delà au plus vite. Les trajets au-delà des frontières de la ville seront aussi grandement facilités grâce aux améliorations en parallèle des offres du train, au funiculaire du Pfaffenthal, et au développement des P & R et des navettes professionnelles. Comme le tram desservira les grands axes, nous pourrions renforcer le rôle des bus dans la desserte et l'interconnexion des quartiers.

Nous avons réussi, grâce à 160 km de pistes cyclables et au Vél'oh !, à réintroduire l'usage du vélo en ville. Afin d'encourager durablement le cyclisme dans les déplacements quotidiens nous poursuivons l'aménagement d'un réseau continu et cohérent de pistes cyclables sécurisées en site propre.

Parallèlement, nous avons amélioré la situation des piéton*nes par la mise en œuvre du premier « plan piéton ». Nous renforcerons le confort et la sécurité des piéton*nes et l'accessibilité de la ville avec un deuxième plan. Les zones 30 et 20, comme celles existant au centre-ville et près de certaines écoles, contribuent à réduire la vitesse et à rendre les routes plus sûres pour tout le monde. La réduction du trafic automobile dans ces zones favorise en même temps la qualité de vie et le commerce de proximité.

Pour lutter contre le bruit du trafic et améliorer la qualité de l'air en ville, nous avons décidé de n'acquérir plus que des bus électriques hybrides ou 100 % électriques. Nous avons introduit le système d'autopartage Carloh avec succès. Il permet aux utilisateurs*trices de gérer leur mobilité en toute autonomie et de façon très flexible. Nous continuerons son développement.

1. Mobilité pour toutes et tous

Nos mesures

- Les passages pour piétons, les accès au transport en commun et aux bâtiments de la Ville seront aménagés de façon à éliminer les barrières éventuelles pour les personnes à besoins spécifiques.
- Nous renforcerons les campagnes de sensibilisation promouvant le respect des personnes les plus faibles dans la circulation.
- En plus du « Défilé de vélo » créé en 2016, nous avons lancé cette année une « Journée sans voiture au centre-ville », initiative que nous souhaitons élargir dans les années à venir. Nous soutiendrons activement le « Park (ing) Day ».
- Tous les services des transports en commun ou partagés seront réunis sur une carte de mobilité afin de faciliter les paiements.
- Lors des chantiers en ville, un accent particulier sera mis sur les déviations des voies des piéton*nes et des cyclistes.
- Nous améliorerons la sécurité du chemin vers les écoles, et encouragerons les parents et leurs enfants à se déplacer à vélo ou à pied.

2. Mieux se déplacer à pied

Nos mesures

- Après la première série de mesures pour améliorer le confort des piétonnes et piétons, nous allons élaborer un deuxième plan piéton afin de réduire encore plus le temps d'attente aux feux et de leur réserver des trottoirs plus spacieux.
- Nous élargirons les zones piétonnes au centre-ville, le long des commerces de proximité et dans les centres de quartiers en faisant participer la population aux décisions concernant l'aménagement des espaces. Les zones 30 km/h seront de plus en plus généralisées, même sur certaines routes principales.
- Devant les écoles, nous mettrons en place davantage de zones de rencontres et y limiterons la vitesse du trafic motorisé à 20 km/h. Nous mènerons une réflexion afin de rendre l'aménagement de ces espaces particulièrement attractif et convivial.

3. Mieux rouler à vélo

Nos mesures

- Tout le long du tram, nous aménagerons des voies cyclables en site propre. Nous poursuivrons la planification et la réalisation d'un réseau continu et cohérent d'itinéraires agréables, séparés et sécurisés. Elle sera poursuivie sur tous les axes où la vitesse dépasse 30 km/h, à travers les rues marchandes, vers les quartiers et les pôles d'emploi et aux alentours des écoles, foyers et lycées.
- Nous continuerons à faciliter le franchissement de la topographie de la ville aux cyclistes grâce à des infrastructures comme des ascenseurs (voir au Pfaffenthal et au Grund) ou des passerelles franchissant les vallées.
- Nous créerons une liaison entre les quartiers du Cents, du Neudorf et du Kirchberg.
- Selon les besoins, nous installerons des arceaux et des emplacements sécurisés et couverts pour le stationnement des vélos à travers tous les quartiers de la ville.
- Nous revisiterons le programme *Mam Velo an d'Schoul* pour l'améliorer et l'étendre à toutes les écoles.
- Grâce à une nouvelle concession attribuée pour le système de vélos de location, nous allons pouvoir supprimer les panneaux publicitaires et intégrer des vélos de location électriques dans le nouveau système.
- Pour faciliter les transports faisables à vélo, nous analyserons la possibilité de louer des vélos cargo et des remorques.

4. Des bus et trams utiles et rapides

Nos mesures

- Pour devenir une meilleure alternative à l'automobile, le réseau des bus municipaux sera continuellement revu et amélioré pour desservir au mieux les quartiers et assurer leur connexion à l'axe du tram, aux commerces, aux pôles d'emploi. Des voies de bus supplémentaires seront aménagées aux endroits névralgiques. Le réseau du tram sera étendu prioritairement vers la Cloche d'Or, Hollerich et en direction du Kiem au Kirchberg.
- Nous électrifierons entièrement la flotte de bus dans les six prochaines années. Ceci aura un impact positif sur le confort du service, la qualité de l'air et le bruit.
- La gratuité du bus les samedis sera maintenue. Nous analyserons ensemble avec le *Verkéiersverbond* l'introduction d'une tarification plus avantageuse pour les déplacements intra-urbains. Le réseau des bus de nuit sera étendu en fonction des besoins.
- L'information des voyageur*es sera encore améliorée grâce à la généralisation des affichages par écran et des annonces orales dans les bus, trams et arrêts. Nous intensifierons notre coopération avec les développeurs tiers d'applications pour smartphones.

5. Un trafic automobile soutenable pour la ville

Nos mesures

- Le système d'autopartage Carloh sera étendu progressivement à tous les quartiers, voire au-delà de la ville. Les voitures mises en service seront remplacées au fur et à mesure par des voitures électriques.
- Tous les quartiers de la ville seront dotés de bornes pour voitures électriques.
- Nous allons revoir la gestion du stationnement dans les quartiers, y compris le système du parking résidentiel.
- Au centre-ville, les places de stationnement seront prioritairement déplacées dans les parkings souterrains. Le système de guidage dynamique des Parkings sera évalué et modernisé.
- Les jours de pics de pollution, nous ferons en sorte que le transport public en ville devienne gratuit.
- Afin de limiter le trafic des livraisons et de désengorger les rues et trottoirs, nous lancerons un projet pilote de systèmes de livraison par voie camionnettes et vélos cargo électriques.

5. Environnement et nature

Au cours de ces deux dernières législatures, déi gréng ont réussi à mettre en œuvre de nombreuses idées au profit des habitants et habitantes, idées qui, il y a 15 ans à peine, étaient décrites comme irréalistes, voire visionnaires. Cette évolution se reflète également dans le nouveau rapport environnemental de la Ville qui fait à présent la part belle à la protection de la nature et à l'environnement naturel.

De l'air pur, des espaces verts, des écrans de verdure et des oasis de calme sont importants pour le bien-être et la santé des gens vivant en ville. C'est pourquoi, dans le cadre du développement urbain, nous veillerons à protéger et à étendre le poumon vert de la ville, bien entendu, sans pesticides.

L'eau potable propre est un capital naturel en déclin ces dernières années. La protection et l'extension des sources d'eau potable de la Ville doivent être continuées, tout comme la sensi-

bilisation de la population, afin de traiter cet atout précieux de manière plus consciente et économe par rapport aux 15 dernières années.

Il peut être surprenant de constater à quel point une ville comme la nôtre peut contribuer à la protection globale du climat. Nous avons déjà réalisé des progrès dans l'utilisation systématique d'énergies propres et renouvelables et, grâce à des efforts continus et des investissements, la consommation d'énergie a pu être réduite. Nous voulons faire en sorte que les habitant*es deviennent des producteurs d'énergie pour la commune.

Dans le domaine de la gestion des déchets, éviter les déchets est la première priorité. Ces dernières années, la gestion verte des déchets en ville a permis de maintenir constante la quantité totale des déchets, malgré la forte augmentation de la population et des emplois. Cela doit rester ainsi. En plus, nous nous sommes fixés comme objectif de revaloriser au moins 50 % des déchets à l'horizon 2020.

1. Environnement et Nature - une protection pour tous

Nos mesures

- Le plan d'action environnemental actuel est une réussite et sera développé. Les priorités sont l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments appartenant à la commune, la réduction de la pollution de l'air et du bruit, la réduction des déchets générés et la sensibilisation de la population.
- Le parc dans la Vallée de la Pétrusse sera complètement réaménagé dans une optique plus naturelle. La Pétrusse sera renaturée et plusieurs éléments de détente seront intégrés.
- Le parc à Cessange sera étendu le long de la Pétrusse et, dans la mesure du possible, relié à la Vallée de la Pétrusse à Hollerich.
- Nous ferons également avancer les projets de renaturation de l'Alzette au nord de la ville, en coopération avec les communes concernées et l'État.
- Grâce au parc de Gasperich, un nouvel espace de détente sera créé dans le sud de la ville, entre Gasperich, Bonnevoie et Howald.
- Dans le cadre des nouveaux plans d'aménagement particuliers (PAP), nous veillerons à ce que les quartiers, les parcs et les aires de jeux soient reliés par des chemins piétonniers et des pistes cyclables.
- Les zones constructibles et les quartiers seront verdis systématiquement par des arbres et des parcs et gérés de manière naturelle sans pesticides. Cela crée non seulement des couloirs d'air frais, mais permet également d'augmenter la biodiversité de la faune et de la flore en ville.
- Nous continuerons à soutenir l'apiculture en ville.
- Dans tous les quartiers, des jardins communautaires seront aménagés, selon les souhaits de la population.
- Nous allons faire avancer la mise en œuvre du plan national de protection contre le bruit.
- Nous nous engagerons pour que l'interdiction des vols de nuit ne soit pas assouplie à l'aéroport de Luxembourg.
- Les systèmes d'éclairage en ville seront améliorés, afin de réduire la pollution lumineuse, sans toutefois négliger les aspects sécuritaires. Pour cela, il faudra revoir le règlement communal sur les affiches lumineuses.
- Nous construirons un cimetière forestier pour animaux domestiques. Ainsi, nous permettrons aux citoyen*nes de dire adieu dignement à leurs compagnons animaliers et de s'y recueillir en pensant à eux.

- Afin de protéger les sources d'eau de la ville, la coopération avec les entreprises agricoles et maraîchères sera poursuivie et développée. La promotion de denrées alimentaires locales, de saison, produites de manière écologique sera renforcée dans les cantines et les foyers scolaires.
- Nous accorderons une attention particulière à l'amélioration de la qualité de l'air et à la réduction des nuisances sonores. Nous visons une réduction du transport individuel motorisé, introduirons de nouvelles zones 30 et des espaces partagés (« shared spaces »), moderniserons le parc automobile de la ville, en passant aux véhicules électriques dès que possible.

2. Consommation énergétique efficiente et passage aux énergies renouvelables

Nos mesures

- Nous ferons avancer le volet « énergie » du plan d'action environnemental de la ville (pacte climat) afin que les objectifs de l'accord de Paris sur le climat (COP 21), de la 3^e révolution industrielle et les objectifs de développement durable des Nations unies puissent être atteints. À cette fin, un catalogue de mesures sera élaboré et mis en œuvre progressivement.
- Nous élaborerons un programme en vue de réaliser des économies d'énergie et d'utiliser l'énergie de manière plus efficiente. La sensibilisation des ménages et des entreprises aux économies d'énergie en fera partie ainsi qu'un contrôle plus fin de la consommation énergétique totale de la ville.
- La commune promouvra une politique énergétique durable également grâce à sa participation chez ENOVOS/CREOS.
- Grâce au cadastre solaire, élaboré en 2016, nous utiliserons systématiquement le potentiel de la photovoltaïque et lancerons des installations communautaires sur les surfaces des toits de la commune.
- Déi gréng encourageront l'électromobilité en construisant des bornes de chargement et en acquérant des voitures électriques pour le parc automobile communal.
- Nous nous engageons afin que la Ville de Luxembourg continue à participer à des initiatives contre le nucléaire et à soutenir des mesures juridiques contre cette énergie.

3. L'eau, un bien précieux

Nos mesures

- Nous poursuivrons les mesures de sensibilisation en faveur d'une gestion économe de l'eau potable, afin que la consommation d'eau reste stable, malgré l'évolution démographique de la ville.
- L'utilisation des eaux de pluie dans les bâtiments privés et commerciaux sera encouragée par des subventions communales et par une réforme de la taxe d'étanchéité.
- Le réseau d'approvisionnement en eau de la commune continuera à être réparé et entretenu afin de limiter les fuites d'eau.
- Nous ferons avancer la réhabilitation, le développement et la protection des sources d'eau potable de la Ville.
- Déi gréng encouragent une coopération étroite avec l'agriculture et les cultures maraîchères afin de protéger les eaux souterraines.

4. Gestion des déchets – passage de l'économie linéaire à l'économie circulaire

Nos mesures

- Par des mesures de sensibilisation, d'évitement des déchets et de recyclage, nous souhaitons que, d'ici 2020, au moins 50 % des déchets soient réutilisés. Nous tiendrons davantage compte du principe pollueur-payeur.
- De manière générale, nous voulons encourager la réutilisation et la réparation des produits, par exemple, par des marchés aux puces, des bourses de troc et de réparation.
- À l'ouest de la ville, nous construirons un centre de recyclage convivial. Nous continuerons à étudier le concept en vue de construire un centre de recyclage supplémentaire à l'est de la ville.
- Au sein des administrations, dans les infrastructures communales telles que les écoles et les maisons-relais, lors de fêtes urbaines ou d'événements sportifs, un évitement et un tri des déchets exemplaires seront mis en œuvre. Il y sera veillé strictement à utiliser des alternatives aux contenants et à la vaisselle jetable et à éviter le gaspillage de denrées alimentaires. La commune soutiendra les associations afin qu'elles génèrent moins de déchets lors d'événements publics.
- Nous allons prendre des mesures plus strictes contre le comportement de laisser des déchets dans les espaces publics.
- Lors de la construction et de la rénovation de bâtiments communaux ou de logements, nous veillerons à ce que des matériaux de construction réutilisables, écologiques et recyclés soient utilisés.

7. Commerce et économie locale

Luxembourg est bien plus qu'une place financière ou un centre de services. À côté des institutions financières ou européennes, la ville attire de plus en plus les industries créatives, le tourisme et les colloques. Nous tenons à protéger et à développer cette diversité dans l'économie locale.

Pour cela, il faut que les start-up et les entrepreneurs individuels aient accès à des espaces abordables. Sur les nombreuses friches industrielles de la ville, nous souhaitons proposer des utilisations transitoires intelligentes. Ainsi des petites entreprises et des entrepreneur*es individuels peuvent s'y établir et se développer avant que les surfaces ne soient attribuées à une utilisation définitive.

Les rues commerçantes dans les quartiers de la Gare et de la Ville haute subissent une forte pression, d'une part, en raison de la présence des grandes surfaces commerciales au Kirchberg et à Gasperich, et, d'autre part, en raison de la flambée des loyers. C'est pourquoi, en soutenant en particulier les diverses activités locales, nous voulons préserver la dynamique de la ville et veiller à ce que les quartiers disposent de commerces de détail diversifiés afin que les habitants puissent couvrir leurs besoins près de chez eux.

1. Renforcer des centres vivants et l'économie locale

Nos mesures

- Nous étendrons les zones piétonnes de la Gare et de la Ville haute, afin de créer un climat agréable, d'apaiser la circulation et de soutenir le commerce de détail et la gastronomie. La Rue du Fossé, la Rue des Bains et la Place de la Constitution seront intégrées dans la zone piétonne de la Ville haute. L'Avenue de la Gare sera empruntée uniquement par des bus et des vélos.

- Nous concrétiserons l'idée d'un marché couvert, qui permettra en particulier aux petits producteurs et commerçants locaux d'avoir des débouchés réguliers pour leurs produits. Ce marché couvert pourrait voir le jour sur la Place du Théâtre, par exemple.
- Dans les centres des quartiers, nous renforcerons les services de proximité et créerons des zones où la circulation sera apaisée. Cela profitera en particulier aux personnes âgées et aux familles qui empruntent des chemins courts dans les alentours immédiats de leur lieu d'habitation.
- Nous allons promouvoir Luxembourg-Ville de manière plus professionnelle dans la Grande Région. Au printemps et en été, les nombreux événements peuvent attirer un public nombreux et varié.
- Nous étendrons les emplacements pour les *foodtrucks* et les *foodbikes* et nous veillerons aux aspects « qualité » et « diversité » dans leur cahier des charges.
- Au printemps et en été, les cafés auront la possibilité de louer les emplacements de parking devant leur porte pour une période plus longue et de les utiliser comme terrasses.
- Avec l'Union commerciale, nous développerons de nouveaux concepts afin d'améliorer l'attractivité de la Ville en sa qualité de métropole commerciale.

2. Soutenir l'entrepreneuriat individuel

Nos mesures

- Nous créerons une pépinière pour start-up et un hub créatif, où des surfaces et des espaces de bureau seront loués à des prix moins onéreux à de jeunes entrepreneurs et créatifs. Grâce à des aides supplémentaires, techniques ou organisationnelles, les nouvelles entreprises auront ainsi de meilleures chances de réussir.
- À cette fin, nous attribuerons les friches industrielles sur le territoire de la ville à des utilisations intermédiaires judicieuses.
- À côté des 30 locaux commerciaux détenus par la commune, nous en reprendrons davantage pour diversifier l'offre.
- Dans le cadre des nouveaux plans d'aménagement également, nous améliorerons l'approvisionnement de proximité, grâce à des locaux commerciaux supplémentaires.
- La politique d'acquisition de la Ville, par le biais des appels d'offres, nous permettra de soutenir davantage l'économie régionale et les projets de l'économie circulaire et du partage.

3. Le tourisme : un atout pour l'économie et la population

Nos mesures

- Dans le cadre du concept national sur le tourisme, des opportunités de développement se présentent pour l'économie locale et régionale, en raison des qualités de « ville de congrès » et de « ville touristique » de Luxembourg. Nous voulons saisir ces opportunités, car la population pourra également en profiter.
- Nous étudierons la possibilité de construire une deuxième auberge de jeunesse, afin de proposer des solutions d'hébergement souples et bon marché, y compris à des groupes.
- Nous élargirons l'offre de visites guidées de la Ville et élaborerons d'autres itinéraires thématiques, en impliquant les citoyen*es. En le faisant, nous utiliserons les possibilités de la « réalité virtuelle » et de la « réalité augmentée ».
- En contrepartie d'une petite redevance, nous permettrons aux hôtels de proposer à leur clientèle des titres de transport d'un jour gratuits pour les transports en commun.

8. Participation citoyenne et administration moderne

La préparation ciblée des informations et le recours aux nouvelles technologies deviennent de plus en plus importants pour informer, de manière rapide et flexible, les citoyennes et citoyens. Cependant, l'accès à l'information ne suffit pas, nous voulons également impliquer la population dans les décisions politiques, car les décisions communales, les projets d'infrastructures et le développement urbain marquent directement leur cadre de vie. Notre objectif est de faire participer tous les groupes d'habitants dans ces processus décisionnels.

Déi gréng défendent non seulement une politique ouverte et transparente, mais aussi une administration moderne et conviviale. Des procédures administratives simples, des guichets avec un accès direct et des heures d'ouverture appropriées, la possibilité d'effectuer de nombreuses démarches en ligne font que la commune soit proche des citoyen*nes et améliorent l'efficacité et l'acceptation.

1. Participation des citoyens et citoyennes

Nos mesures

- Les projets d'aménagement des espaces publics (places, rues) et des bâtiments publics seront discutés et testés sur place avec la population concernée, en amont de leur élaboration. Les documents seront accessibles par Internet et il sera possible de participer à la discussion également par échange électronique.
- Lors de l'aménagement de nouveaux quartiers et de plus grands plans d'aménagement particuliers, la population des quartiers voisins sera également impliquée.
- Nous continuerons à soutenir davantage les syndicats existants et encouragerons la création de nouveaux syndicats ou de comités de quartiers, là ils sont encore inexistant.
- Entre autres, nous introduirons un « budget de quartier », qui permettra de financer des initiatives et de petites améliorations des infrastructures dans un quartier. Les syndicats des quartiers et les habitant*es codécident de l'utilisation de ce budget.
- Nous introduirons la fonction de « coordinateur de quartier ». De façon similaire au guichet citoyen, qui est compétent pour les requêtes individuelles, le coordinateur de quartier sera l'interlocuteur pour les questions concernant les services de la Ville et la cohabitation au sein d'un quartier ; il pourra venir en aide de manière simple faire appel aux services compétents de la Ville. Le coordinateur ou la coordinatrice jouera également un rôle clé dans tous les projets élaborés dans le cadre de la participation citoyenne.
- Les enfants et les jeunes pourront participer activement à la vie de la commune grâce à des conseils communaux pour les enfants et les jeunes, ainsi que d'autres processus démocratiques.

2. Une administration moderne

Nos mesures

- Grâce à une gestion transversale de la qualité, déi gréng veulent améliorer sans cesse l'administration et ses services. En outre, cela permettra d'améliorer la formation continue du personnel de la commune.
- Le Guichet citoyen sera ouvert également les samedis après-midi et une journée en semaine jusqu'à plus tard.
- Les factures des services de la Ville seront transparentes et permettront aux citoyens d'effectuer une comparaison avec la consommation moyenne.

- À côté du cimetière forestier, nous créerons d'autres services et structures, afin de garantir des cérémonies laïques et interreligieuses conviviales (p.ex. fêtes de mariage, baptêmes et funérailles). Ces cérémonies pourront également être célébrées le week-end.
- À l'instar de la fonction « report-it » de l'app de la Ville de Luxembourg, nous introduirons un numéro unique, facile à mémoriser, pour toutes les questions ayant trait à l'administration et aux problèmes, afin que les citoyen*nes aient un accès direct à l'administration.
- Nous utiliserons les médias sociaux non seulement à des fins d'information, mais aussi pour traiter de manière active les demandes des citoyens.
- Nous renforcerons la coopération avec les structures de recherche existantes afin d'étudier et d'évaluer systématiquement l'évolution sociale, écologique et économique de la Ville de Luxembourg.

3. **Transparence et information**

Nos mesures

- Le rapport des réunions du conseil communal sera retravaillé, mis à disposition par voie électronique et les informations pertinentes seront reprises rapidement dans le City-Mag. Les rapports et les ordres du jour des réunions du conseil communal seront préparés de manière à pouvoir être consultés, souscrits et recherchés à l'aide de mots-clés géographiques ou thématiques, sur une plus longue période.
- Les données relatives à la qualité de l'air et de l'eau seront rendues plus lisibles et accessibles, par exemple par le biais d'une app de la Ville de Luxembourg.
- Grâce à la numérisation, l'accès libre et la réutilisation des collections des archives, des musées et de la photothèque rendront la culture et l'histoire de la Ville plus accessibles.
- Nous étendrons l'accès aux données de la commune et les mettrons à disposition en suivant les principes de la législation sur les données librement accessibles (« open data »). En particulier, dans les domaines de la mobilité et des données géolocalisées, les « données ouvertes » (« open data ») constitueront un potentiel novateur pour la population et le développement économique dans l'économie de l'internet et des médias.

4. **Des finances solides**

Nos mesures

- Nous observerons les conséquences de la réforme des finances communales sur la situation budgétaire de la Ville et, le cas échéant, réagirons rapidement afin de préserver sa situation financière saine à long terme.
- À l'avenir également, les investissements dans les infrastructures resteront une priorité importante. Cela vaut particulièrement pour la construction de logements, la mobilité, les structures d'accueil d'enfants et les infrastructures sportives.
- Nous effectuerons une analyse des coûts de fonctionnement pour tous les projets, car ce sont souvent les coûts d'exploitation des différentes structures qui grèvent le budget.
- Nous veillerons à ce que les réserves communales continuent à être investies de manière éthique.